Osons avancer démocratiquement dans l'intérêt des Bettonnais, du respect de l'engagement républicain et de nos valeurs de gauche.

Le conseil municipal du 21 février a, une fois de plus, mis en lumière l'absence de concertation, l'autoritarisme et la censure de Mme la Maire à notre égard lors du vote de révision du Règlement Intérieur.

Malgré les relances répétées de notre part pour que le règlement intérieur soit révisé, la majorité municipale a maintenu des dispositions contestées, telles que :

- Le respect d'une mise en page dans le Betton Infos : un texte coupé en deux n'a pas le même impact sur la lecture qui en est faite. C'est d'ailleurs un des principes du FALC dont certains adjoints nous font la promotion.

- Le retrait du terme "intérêt général" est une modification significative. Une volonté de limiter la liberté d'expression et le débat démocratique loin des promesses de démocratie participative de 2020. Quelles sont les raisons derrière ce choix ?

- Le retrait des visuels, de même que la suppression de la visioconférence pour les conseils municipaux soulèvent des questions quant à la transparence et à l'accès à l'information.

Deux décisions qui rendent opaques pour les citoyens l'identification des différents intervenants.

Toutes ces délibérations ont été adoptées avec une autorité sans précédent appuyée par 22 voix.

Comment peut-on ainsi garantir un débat équilibré et respectueux des opinions minoritaires ?

Il est essentiel que le conseil municipal réexamine ces points litigieux du règlement intérieur. Nous avons fait la demande de mise en place d'une commission de concertation lors du dernier conseil municipal. Mme la

Maire dit alternativement oui, puis non… nous restons encore dans l'attente de sa décision.

Osons travailler collectivement le quartier de la gare.

Le projet de transformation des hangars Mellet en un ensemble résidentiel de 45 logements répartis sur trois étages (R+3), avec une salle dédiée aux associations au rez-de-chaussée.

La question de la participation de la population à ce projet a été posée en commission, mais la majorité municipale a opposé un refus catégorique. Nous vous proposons de faire remonter vos idées et suggestions sur notre site internet afin de contribuer à façonner l'avenir de ce site emblématique.

Il est important de donner aux citoyens la possibilité de participer aux décisions qui les concernent. Cela peut enrichir le débat et apporter une perspective différente aux projets. Nous réitérons nos souhaits de soumettre à la population l'alternative proposée que nous portons : faire venir des entreprises afin d'aider à pallier le manque de trésorerie accentué par la pauvreté des offres du tertiaire sur notre ville associé à la création d'une salle associative.

Osons dire les choses : Concernant le vote du budget, comme nous aurions pu le prédire, Mme la Maire et sa majorité ont bien voté à l'unanimité et sans aucune remise en question, ni considération de nos propositions, l'augmentation d'impôt pour les Bettonnais**. Osons Betton a dit Non.**

Alliaume Loïc, Jaouen Nicolas, Lucas Nadège,
Sauvaget Erwan, Tancray Béatrice, Tomasi martine

osonsbetton@gmail.com

http://osonsbetton.fr

@osonsbetton